

Si l'on place cinq milliards de dollars à côté d'un autre cinq milliards et qu'on les fait coucher ensemble pendant un an, étant donné qu'il n'existe pas de cinq milliards femelles et de cinq milliards mâles, la réunion de ses cinq milliards de dollars pendant un an ne pourra jamais engendrer de petits, au bout de 12 mois.

Lorsque les banques prêtent 10 milliards de dollars et réclament un remboursement de 11 milliards, elles établissent, en un an, une dette d'un milliard de dollars sur le dos de tous les corps publics, dette qu'il est mathématiquement impossible de payer dans l'avenir.

Toutefois, les banques accepteront des acomptes sur les dettes et financeront à nouveau le solde aux mêmes conditions. Si l'on doit 11 milliards de dollars, après en avoir emprunté 10, et que l'on donne un acompte de 5 milliards de dollars, il reste encore 6 milliards de dollars à payer. Et pourtant, on n'est en possession que de 5 milliards de dollars, soit la somme déjà empruntée.

Alors, on contracte d'autres emprunts à tous les niveaux de gouvernement pour payer une partie des anciennes obligations. On emprunte encore 14 milliards de dollars pour l'année suivante. On doit donc 20 milliards de dollars, car les banques financeront à nouveau les premiers 6 milliards de dollars d'obligations qui leur sont dus. Le total des emprunts sera donc de 20 milliards, à 10 p. 100, ce qui veut dire que dans un an, on devra de nouveau 22 milliards de dollars, alors qu'on en a reçu 20.

Comme l'argent ne fait pas de petits et parce qu'il n'a ni poil ni vie, il ne peut donc pas se multiplier.

Les banques, en créant de rien le crédit, demandent en remboursement plus d'argent qu'elles en ont mis en circulation, lors des emprunts, établissant ainsi un système perpétuel et pyramidal de dettes qu'il est impossible à la société d'acquitter. C'est ce qui écrase tous les corps publics.

Aujourd'hui, plus de 50 p. 100 des revenus de tous les corps publics sont absorbés par tous les impôts: taxes municipales et scolaires, impôts fédéraux et provinciaux, pour payer l'intérêt sur des dettes impayables. En effet, 50 p. 100 de toutes nos taxes ne servent à payer rien d'autre que de l'intérêt sur des dettes publiques.

C'est la raison pour laquelle il est stupide, archaïque, désuet et criminel de ne pas accepter la motion de l'honorable député de Champlain, afin que le gouvernement fédéral, par sa propre institution financière, c'est-à-dire la Banque du Canada, émette le crédit à la place des banques, et ce sans intérêt, à l'avantage de tous les corps publics.

Je voudrais, avec votre permission, monsieur le président, déposer à la Chambre un tableau des dettes publiques, c'est-à-dire du gouvernement fédéral, des provinces, des municipalités et des commissions scolaires.

[Traduction]

**M. l'Orateur suppléant:** Je dois faire remarquer une fois de plus, même s'il existe des précédents à ce sujet, qu'il s'agit là d'une pratique contre laquelle, à titre d'orateur suppléant, je dois vous mettre en garde. Il me semble que la pratique des députés qui cherchent à faire inclure des statistiques au harsard peut conduire à des abus. Ceci dit, je suis prêt à demander l'avis de la Chambre. L'assentiment est-il unanime?

[Français]

**M. Rondeau:** Merci, monsieur le président. Je remercie les...

**M. Gauthier:** Il n'y a pas eu de consentement unanime.

[Traduction]

**Des voix:** Non.

**M. l'Orateur suppléant:** Il semble que l'assentiment ne soit pas unanime.

• (4.40 p.m.)

[Français]

**M. Rondeau:** Je regrette, monsieur le président, que mes honorables collègues soient effrayés de prendre connaissance des dettes avec lesquelles nous sommes aux prises, car ces chiffres m'ont été fournis par les ministres des Finances de chacune des dix provinces du Canada.

J'aimerais pouvoir faire consigner au compte rendu des débats les documents officiels qui proviennent de chacune des provinces, et que j'ai en ma possession. Selon ce tableau effarant de nos dettes publiques, les provinces doivent \$9,299,409,860. Les municipalités comptant plus de 5,000 âmes doivent au Canada \$3,744,760,945. Le total des dettes municipales, provinciales et scolaires est de \$19,546,830,062. La dette fédérale s'élève, selon les récentes statistiques contenues dans les documents budgétaires du 12 mars 1970, à 38 milliards 18 millions, ce qui fait un grand total de dettes fédérale, provinciales, municipales et scolaires de \$57,564,830,062, et ce sans tenir compte des dettes contractées par les municipalités qui ne comptent pas 5,000 âmes.

Si l'on consulte le budget des municipalités du Québec pour l'année 1967-1968 et qu'on étudie les statistiques, on constate que plusieurs municipalités doivent consacrer plus de 65 p. 100 de leur budget au paiement de seulement l'intérêt sur la dette.